YOUTH ENERGY PROJECT II 2022 - 2023

Fonds Social pour le
Commerce de Combustibles



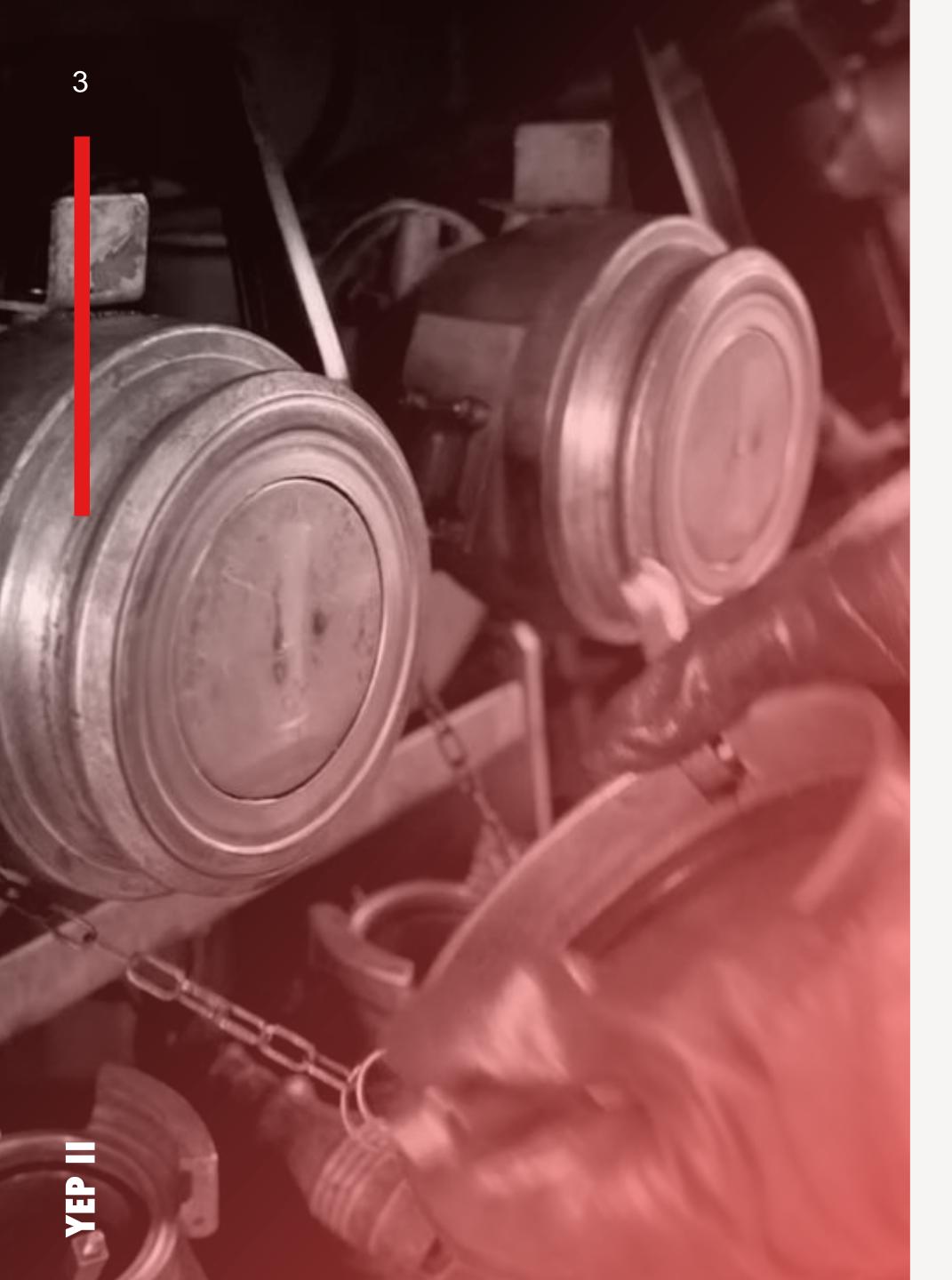
## YEP II (01/07/2022-31/12/2023)

Objectif : Résoudre à la pénurie des chauffeurs par la formation (PFI)

En coopération : Forem Entreprises actives dans le CP 127

Groupe cible : 18-26 ans À la recherche d'un emploi En possession d'un permis de conduire B





## YEP II

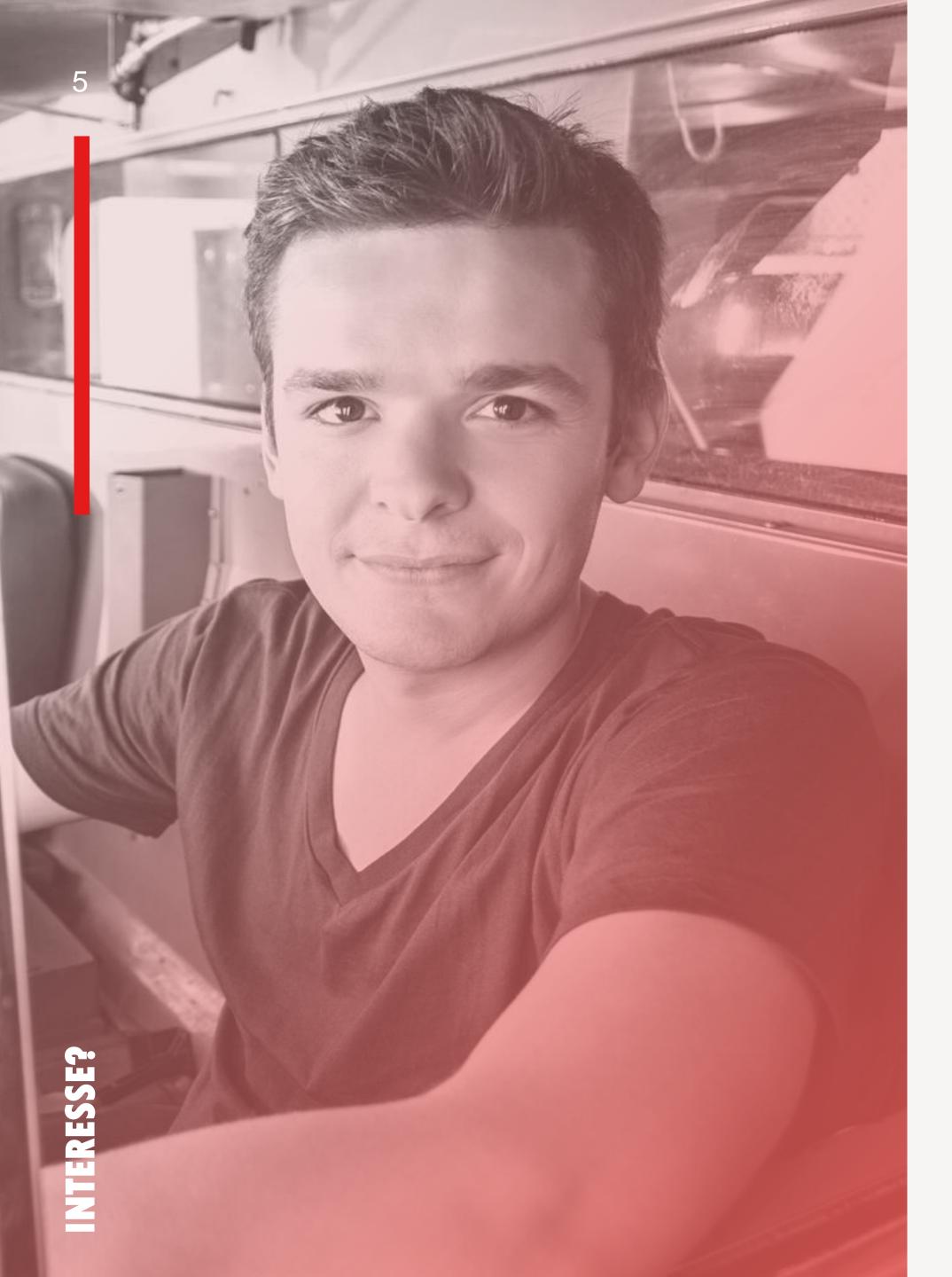
- L'entreprise publie une offre d'emploi
  - S'il existe un "match" entre l'entreprise et le candidat
  - Le Fonds Social prévoit ce qui suit
    - o Formation + examen du permis de conduire
    - o Formation + examen ADR
    - o Contrôle médical



### YEP II

- Après la réussite du cours théorique, commence la formation pratique dans une auto-école agréée + début de le PFI (au lieu de travail)
- Durée de la formation = 13 semaines
   o 9 semaines de formation avec un chauffeur expérimenté
   o 4 semaines d'école de conduite + examen
- Si succès = contrat à durée indéterminée





# INTÉRÊT? CONTACTEZ NOUS:

S'INCRIRE SUR LE SITE WEB:

WWW.FONDS127.BE

RESPONSABLE DU PROJET:

Lisa Van Eenhooge

Lisa.vaneenhooge@fonds127.be

+32 499 31 00 82

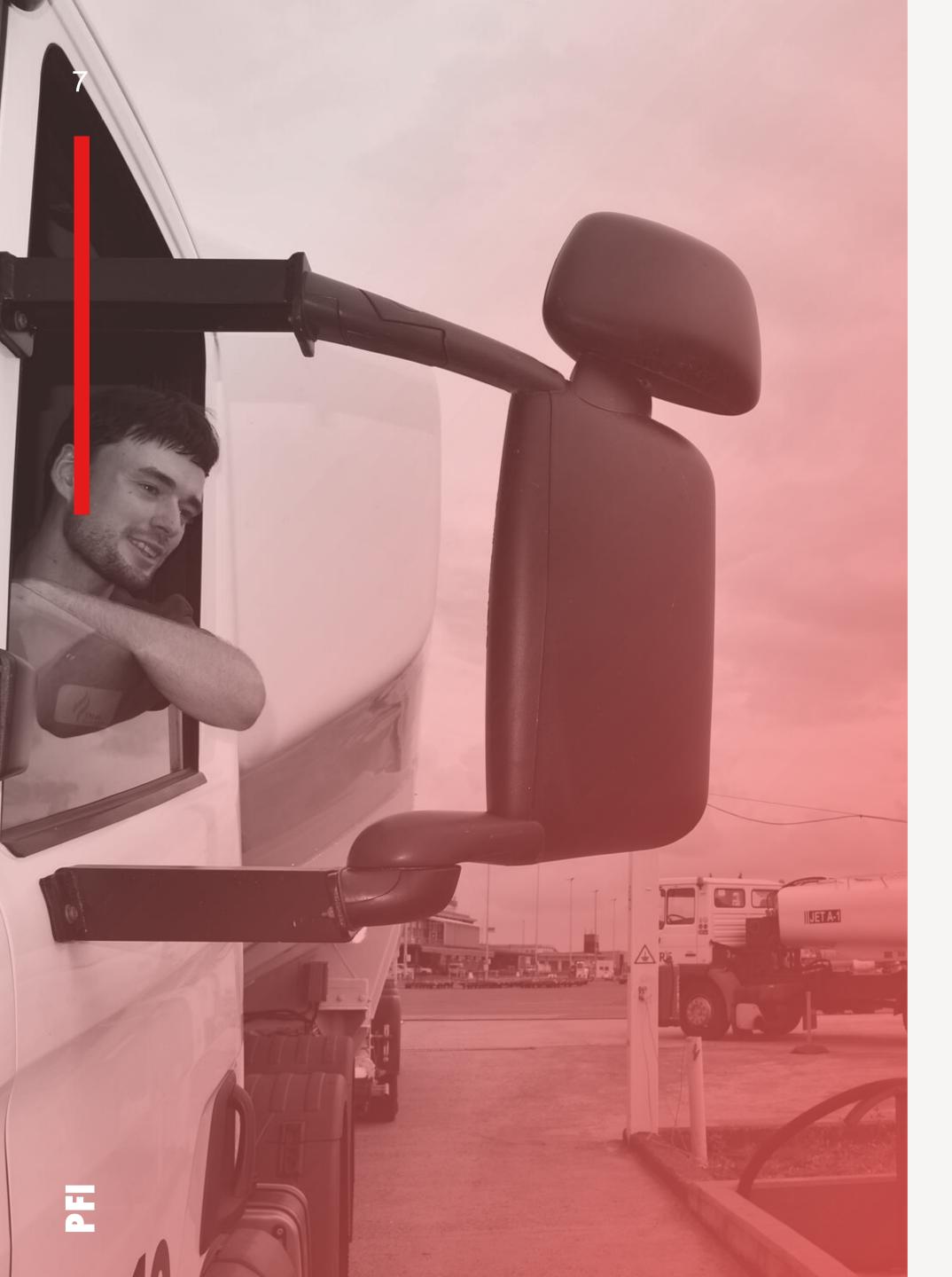


#### PFI

#### Double objectif:

- Acquisition de compétences pour le demandeur d'emploi avec un contrat à la clé
- Permettre à l'entreprise de former son futur travailleur en fonction de ses besoins





#### PFI

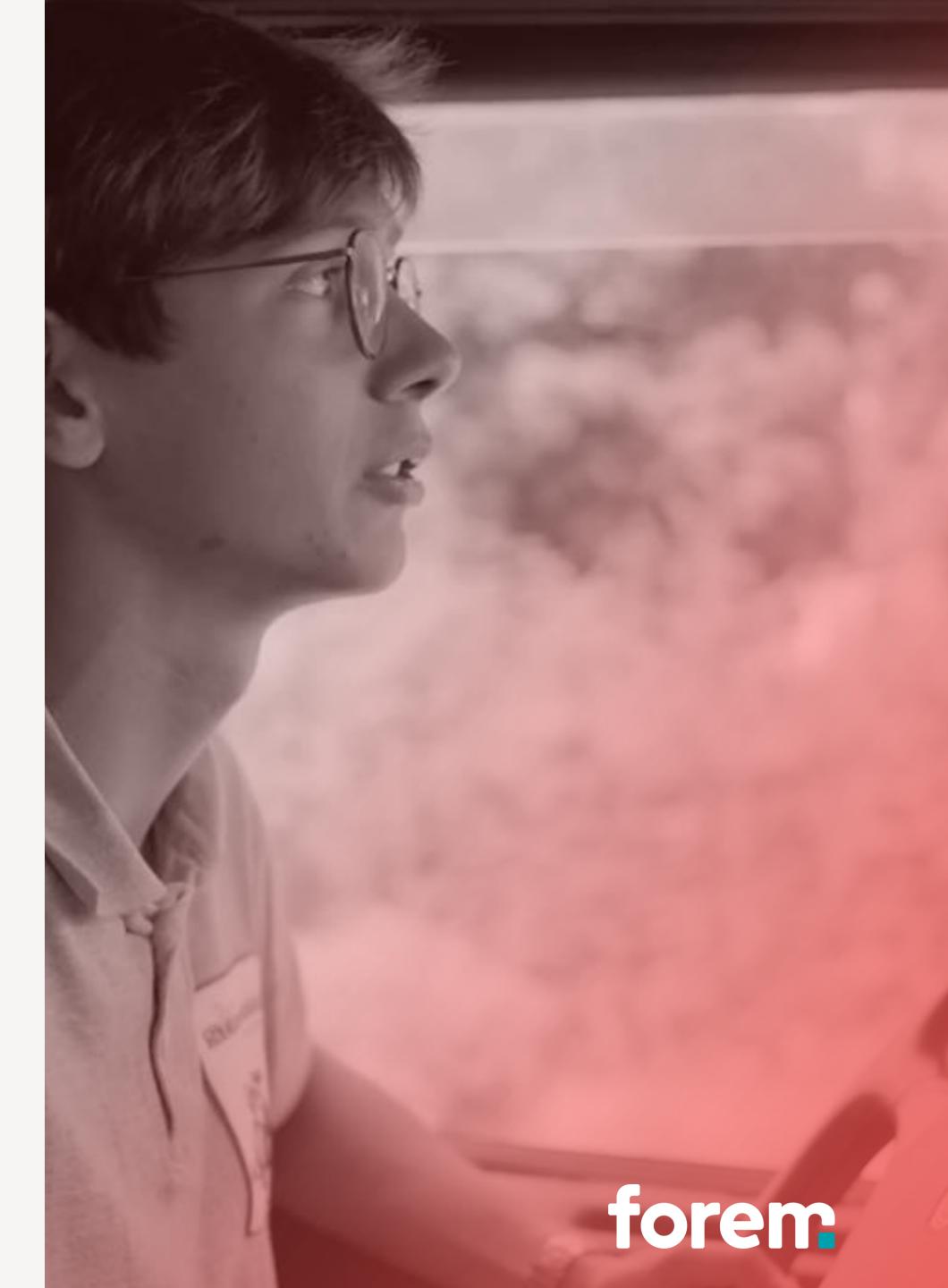
- o Contrat tripartite entre le stagiaire, l'employeur et le Forem
- o Période d'essai entre 2 et 8 semaines
- o Engagement obligatoire à l'issue de la formation pour une durée au moins équivalente à la durée de la formation
- o La demande est introduite via le formulaire disponible en ligne (leforem.be)

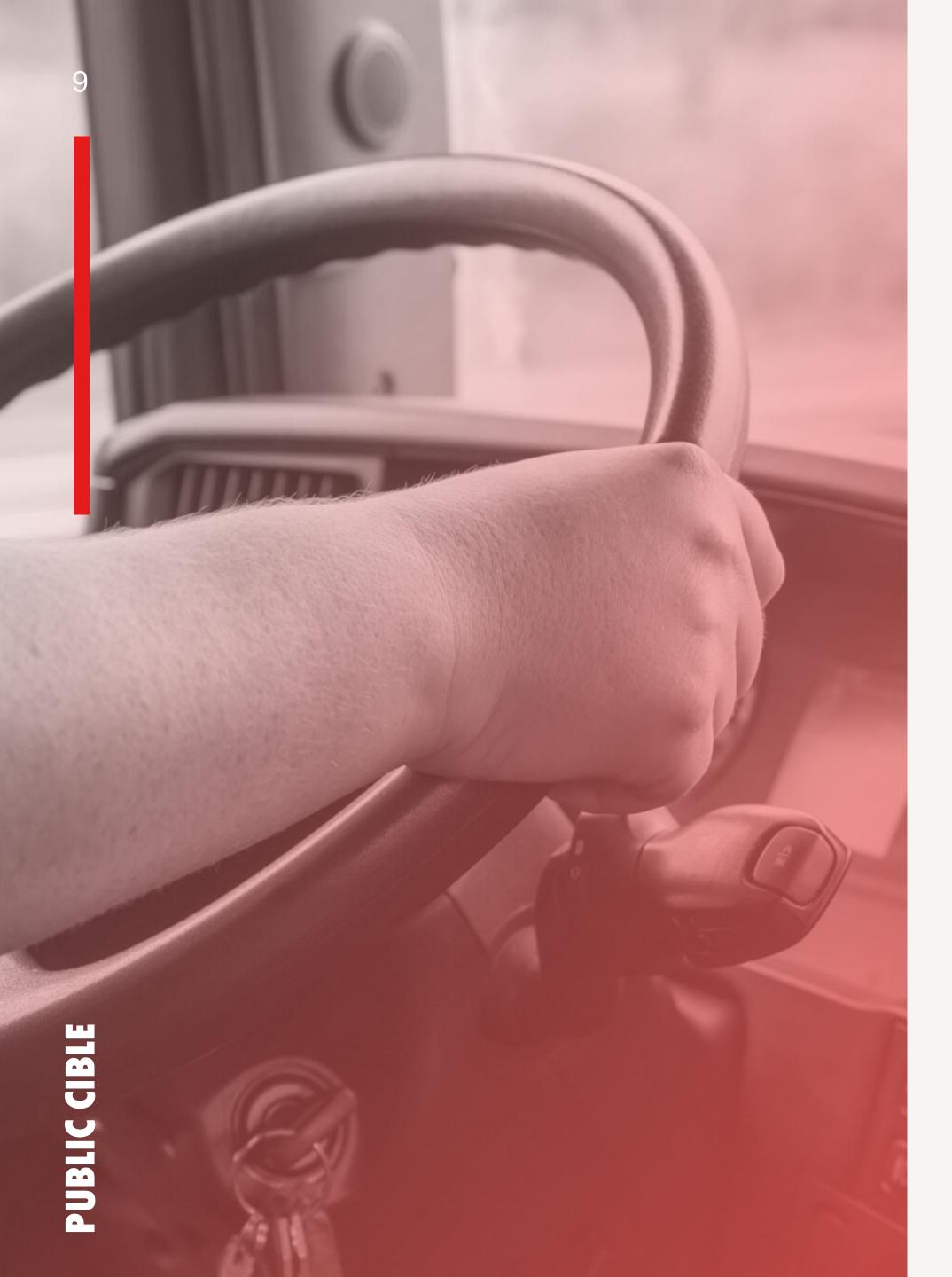
forem

### **PUBLIC CIBLE**

#### Stagiaire

- Toute personne inscrite en tant que demandeur d'emploi inoccupé au Forem
- Manque de compétences au regard du poste à pourvoir
- Spécificité transport : avoir le permis B (prérequis pour passer le permis c/ce durant le PFI)





## **PUBLIC CIBLE**

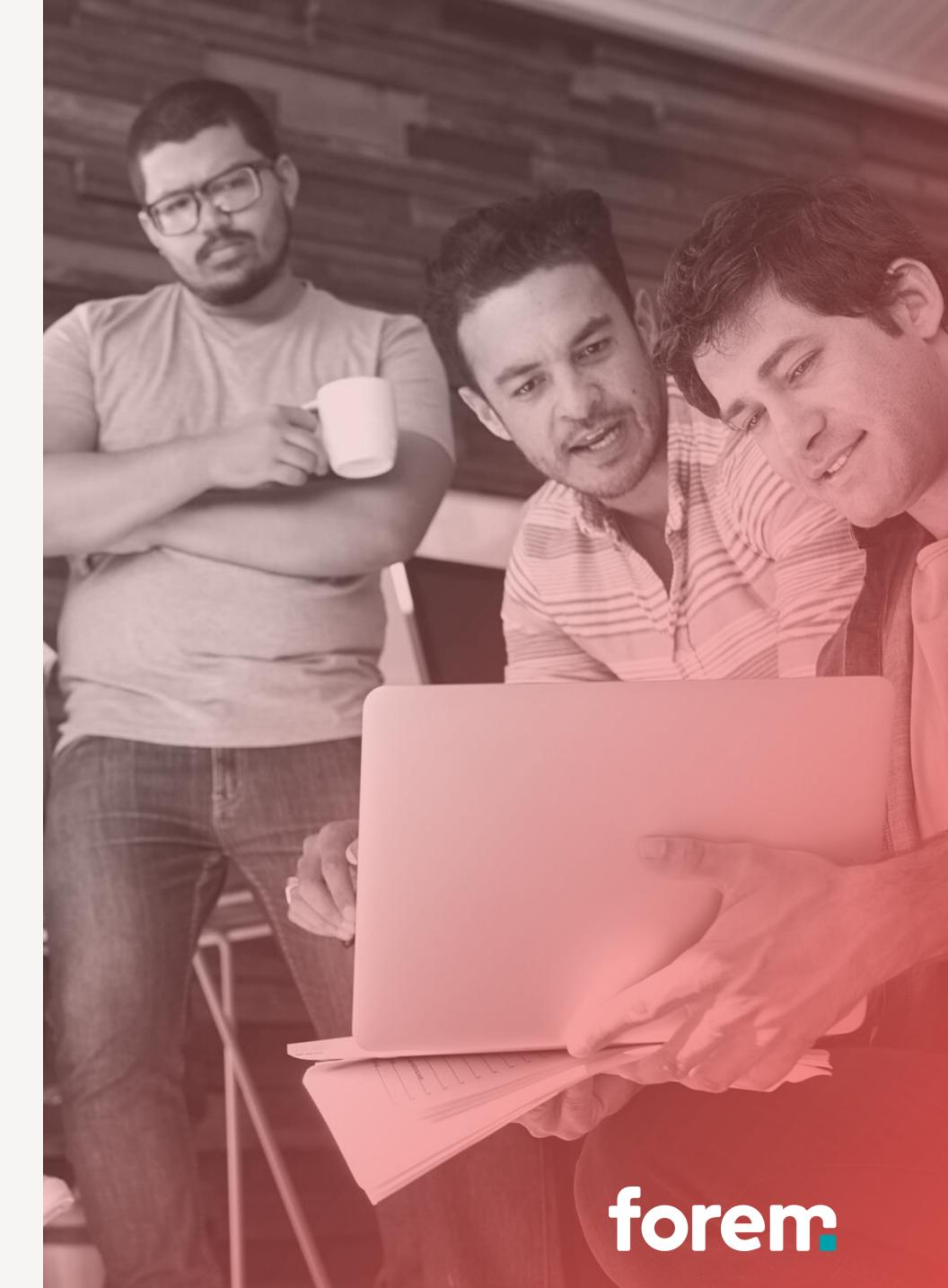
#### Employeur

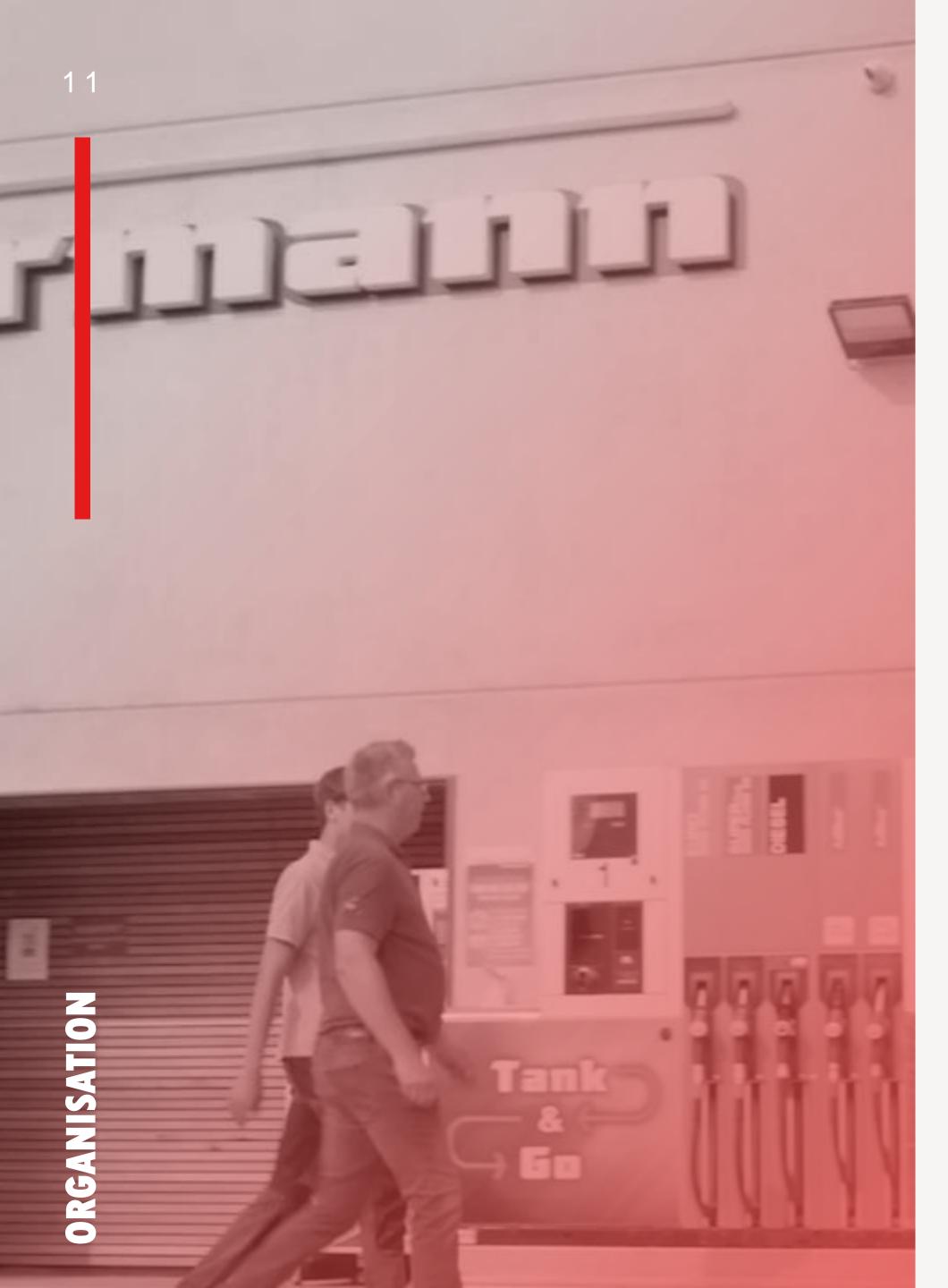
 Toute personne physique ou morale ayant son siège social ou une unité d'établissement en région de langue française qui accueille et accompagne le stagiaire



# ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée établie en fonction de l'écart entre les compétences du stagiaire et celles à acquérir au terme de la formation
- Entre 4 et 26 semaines avec une possibilité de dérogation (jusqu'à 52 semaines) pour les publics rencontrant des difficultés d'insertion. Prolongation possible en cas d'absence du stagiaire
- Désignation d'au moins un tuteur dans l'entreprise et suivi de la formation par un conseiller PFI joignable en cas de difficulté





# ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le plan de formation doit contenir :
  - o Informations relatives à la (aux) certifications à obtenir (permis c/ ce, cap, ...)
  - o Les modalités pratiques d'organisation (auto-école, filière libre, dates de cours, dates d'examen, ...)
- L'organisation et les frais relatifs à l'obtention du ou des permis et/ou du certificat incombent à l'entreprise avec la possibilité de remboursement des frais (permis + examens) à hauteur de maximum 5.000€ par le FOREM
- Évaluation des compétences acquises à l'issue de la formation.

forem

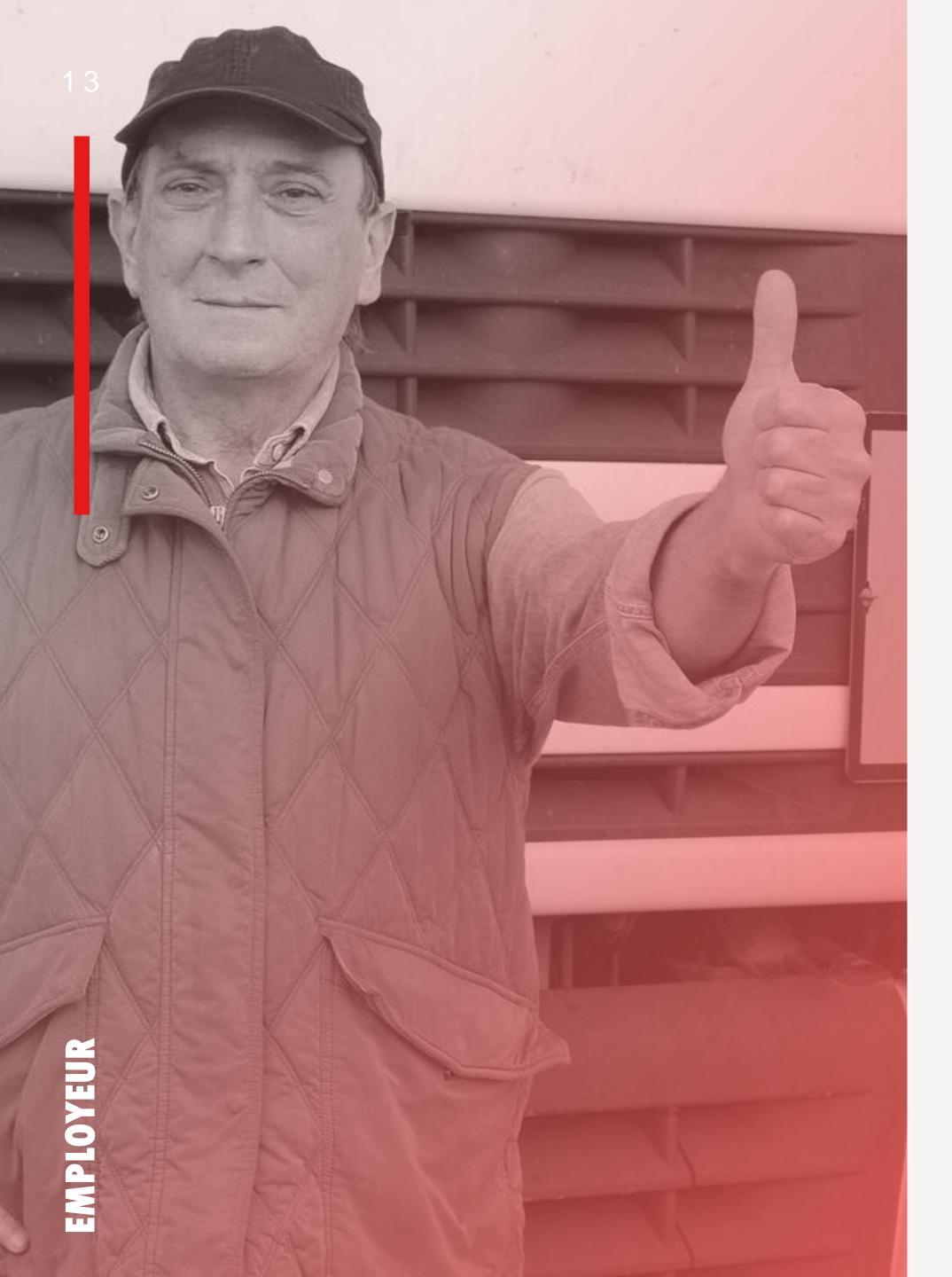
# STAGIAIRE

# STATUT ET INDEMNISATION DU STAGIAIRE

- Durant la période de formation en entreprise : statut de demandeur d'emploi en formation
- Indemnisation du stagiaire en 2 parties :
  - o Maintien des allocations sociales
  - o Intervention du FOREM : prime de formation, remboursement forfaitaire des frais de déplacement si au moins 5 km

| Montant journalier de<br>l'allocation sociale | Montant mensuel de<br>l'allocation sociale | Montant brut de la prime PFI<br>(précompte de 11,11%) |
|---|--|---|
| Pas d'allocations                             | 0€   | 1.473,82 €  |
| Maximum 29,64 €                               | Maximum 770,67 €                           | 1.105,37 €  |
| 29,65 € - 44,51 €                             | 770,90 € - 1.157,33 €                      | 736,91 €  |
| À partir de 44,52 €                           | À partir de 1.157,52 €                     | 368,46 €  |





## COÛT POUT L'EMPLOYEUR

- Coût mensuel déterminé par le salaire d'embauche
- Primo-employeur : réduction de 200€ sur la première lettre de créance

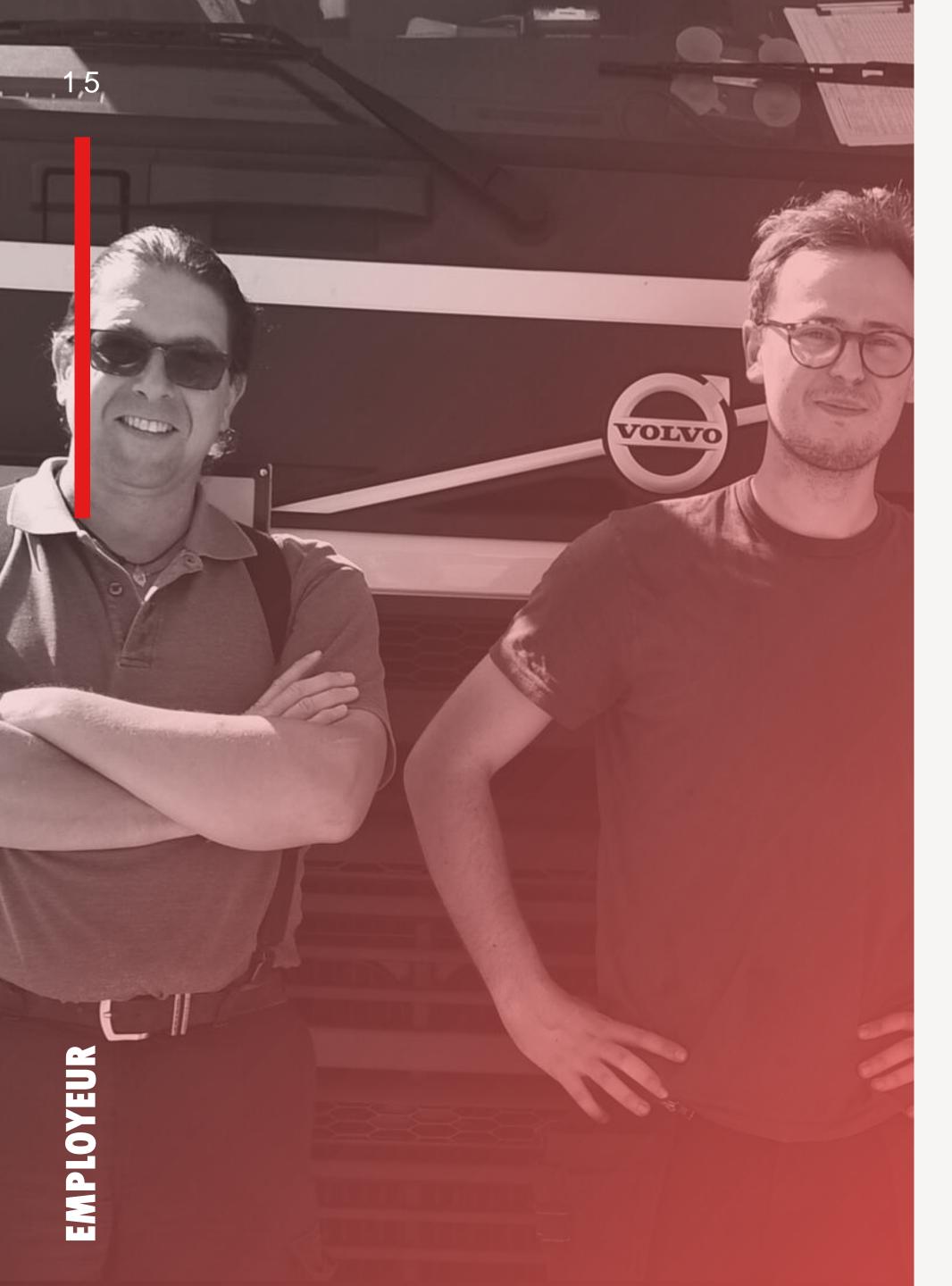
| Échelle salariale    | Montant du forfait |
|----------------------|--------------------|
| < 1.965 €            | 752€               |
| 1.965 € - 2.418,99 € | 982 €              |
| 2.419 € - 2.657,99 € | 1.213 €            |
| 2.658 € - 3.005,99 € | 1.444 €            |
| 3.006 € et plus      | 1.675 €            |



### FIN DE LA FORMATION

- Fin à terme : attestation de compétences, dimona (out PFI et in contrat)
- Fin avant terme :
  - o En période d'essai = préavis de 7 jours
  - o Sur décision motivée d'une des parties, faillite ou cessation d'activités
  - o Rupture possible pour non-obtention de la certification prévue au plan de formation et obligatoire pour l'exercice de la fonction





### PLUS D'INFORMATIONS

#### Site du FOREM



#### VOTRE CONSEILLER ENTREPRISE

Vous n'avez pas encore de conseiller?

Appelez-nous au o8oo/ 93 946 ou complétez le formulaire de contact disponible sur le site du FOREM.

